



*Le Ministre*

République Démocratique du Congo  
Ministère des Affaires Etrangères  
et de la Coopération Internationale

## COMMUNIQUE DE PRESSE N°130/ \_\_\_\_\_ /2016

Le Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération Internationale est préoccupé par les fausses rumeurs de spoliation ou vente aux étrangers d'un terrain qui appartiendrait à l'Institut de la Gombe et sur base desquelles certains élèves ont publiquement manifesté leur mécontentement le 28 novembre 2016.

Tout en réfutant totalement et dénonçant les allégations faites à l'encontre du Gouvernement et des autorités du pays, le Ministère porte à la connaissance du public les précisions ci-après :

1. Le patrimoine de l'Etat congolais qu'occupe ledit Institut n'a jamais fait objet d'une quelconque spoliation ou vente.
2. Le site dont il est question comprend le terrain qu'occupe actuellement les services de l'Inspection Générale de l'Enseignement Primaire Secondaire et Professionnel qui seront bientôt délocalisés et une portion de l'un des bouts du terrain vide que les élèves de l'Institut de la Gombe n'ont commencé à utiliser que récemment pour le football.
3. La RDC a cédé ledit site, en bonne et due forme, à la Chine et ce, sur base des accords de coopération bilatérale signés entre les deux pays, pour la construction de la nouvelle chancellerie chinoise à Kinshasa.
4. Ledit site a été attribué à l'Ambassade de Chine conformément à la décision du Gouvernement Congolais prise en Conseil des Ministres du 22 novembre 2013 et l'Arrêté Ministériel de désaffectation n° CAB/MIN-ATUHITPR/002/2014 portant désaffectation et affectation d'un terrain du domaine public de l'Etat en faveur de l'Ambassade de la République Populaire de Chine à Kinshasa signé en date du 05 février 2014 par le Ministre de l'Aménagement du Territoire, Urbanisme, Habitat, Infrastructures, Travaux Publics et Reconstruction .
5. En contrepartie, et au-delà des facilités accordées à l'Ambassade de la RDC à Beijing par la Chine, l'Ambassade de la Chine à Kinshasa cèdera au Ministère de l'Enseignement Primaire et Secondaire son immeuble de 8 étages qu'elle occupe au centre-ville.

.../...

Min. des Affaires Etrangères et de la Coopération Internationale ;  
Av. place de l'indépendance n°1, Commune de la Gombe  
E-mail : minicir@yahoo.fr

4. En contrepartie de la cession de ce site, et au-delà des facilités accordées à l'Ambassade de la RDC à Beijing par la Chine, l'Ambassade de la Chine à Kinshasa s'est engagé à céder au Ministère de l'Enseignement Primaire et Secondaire un immeuble de 8 étages qu'elle occupe au centre-ville et à construire, pour l'Etat congolais, un grand immeuble pouvant abriter plusieurs Ministères s'occupant de la jeunesse, jusque-là dépourvus de cadre de travail adéquat, notamment le Ministère de la Jeunesse, Sports et Loisirs et le Ministère de la Culture, immeuble dont les travaux de construction, sur le site situé à côté de l'Inspection Provinciale de la Police Nationale Congolaise, non loin du Palais du Peuple, sont très avancés et devraient prendre fin bientôt.
5. Bien plus, au nom de l'amitié sino-congolaise, l'Ambassade de Chine, en consultation avec le Comité des parents d'élèves de l'Institut de la Gombe et l'ensemble de la communauté scolaire, a aussi accepté d'examiner favorablement les requêtes lui soumises par ceux-ci et s'est volontairement engagée, par écrit, à réaliser ce qui suit pour l'Institut de la Gombe:
- Aménager un espace sportif approprié non pas seulement pour le Football, mais aussi pour le Volleyball et le Basketball ;
  - Réhabiliter et équiper une salle de gymnastique ;
  - Construire et équiper des nouveaux locaux de classe en faveur de l'Institut de la Gombe ;
  - Equiper les laboratoires de Chimie, de Biologie et de Physique dudit Institut ;
  - Doter l'Institut en outils informatiques, y compris la création d'une bibliothèque numérique ;
  - Faciliter les stages de formation des élèves de l'Institut de la Gombe dans les entreprises chinoises opérant en République démocratique du Congo.
6. L'octroi de ce site à l'Ambassade de la Chine ne fait pas partie du programme de ressources contre projets qui a permis à la RDC de bénéficier d'un financement important de la République Populaire de Chine et de réaliser plusieurs projets qui sont à la base de la transformation socioéconomique de notre pays au cours des 10 dernières années.

Il ressort de tout ce qui précède que l'opération de cession d'une portion du patrimoine immobilier public à l'Ambassade de Chine pour la construction de sa nouvelle Chancellerie s'est faite conformément aux pratiques diplomatiques, dans le respect des règles en la matière et compte dûment tenu des intérêts de la jeunesse congolaise en Général et de ceux des élèves de l'Institut de la Gombe en particulier.

Le Ministère des Affaires Etrangères et Coopération Internationale exprime ses regrets quant aux inquiétudes infondées et spéculations erronées causées par la réaction des élèves et réaffirme l'engagement du Gouvernement de la République à n'agir, en toute circonstance, que dans l'intérêt supérieur de notre pays, et à protéger et à préserver le patrimoine national, dont l'Institut de la Gombe qui, construit en 1946, n'a connu sa toute première réhabilitation qu'en 2013 et ce, sur fonds propres du Gouvernement.

C'est dans cet esprit que s'inscrit, doit être compris et va se poursuivre le partenariat stratégique gagnant-gagnant conclu avec la Chine qui, pour notre pays, est désormais non seulement le premier partenaire commercial, mais aussi le deuxième investisseur, et qui s'est toujours montrée attentive à tout ce qui touche à la jeunesse congolaise, comme en témoignent les multiples réalisations passées et à venir de la Coopération sino-congolaise. C'est le cas, d'une part, du Stade des Martyrs, du Palais du Peuple et des milliers de bourses d'études en faveur d'étudiants congolais en Chine. C'est aussi, d'autre part, le cas des nouveaux projets en gestation ou en cours d'exécution tels que l'Hôpital moderne de Lubumbashi, le Centre de formation professionnelle de Kolwezi, l'Usine de traitement des eaux de Mbuji-Mayi, et le Centre culturel et artistique de l'Afrique centrale, qui va être érigé à Kinshasa et qui comprendra un campus pour l'Institut National des Arts (INA), afin de stimuler la créativité des jeunes congolais et d'aider à l'éclosion de leurs talents.

Fait à Kinshasa, le 05 DEC 2016

  
**Raymond TSHIBANDA NTUNGAMULONGO**  
 Ministre des Affaires Etrangères  
 et de la Coopération Internationale

Min. des Affaires Etrangères et de la Coopération Internationale  
 Av. Place de l'Indépendance, Commune de la Gombe  
 E-mail : [minicir@yahoo.fr](mailto:minicir@yahoo.fr)

